



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Taux-et-indemnitees-la-ministre-de-la-Fonction-publique-repond-a-l-UNSA>

Taux et indemnités : la ministre de la Fonction publique répond à l'UNSA

- Actualités -



Date de mise en ligne : vendredi 4 novembre 2016

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

L'UNSA Fonction publique a saisi le 4 octobre Annick Girardin sur la revalorisation de divers taux et indemnités.

La réponse de la ministre laisse apparaître certaines possibilités mais ignore d'autres demandes.

L'UNSA Fonction publique continue de revendiquer ces légitimes revalorisations.

La demande de l'**UNSA** consistant à revaloriser les taux des indemnités de mission (frais d'hébergement et de repas) pourrait être entendue après la présentation du bilan que la ministre a demandé à la DGAFP de dresser. Ce bilan inclura les indemnités kilométriques sur le montant desquelles l'**UNSA** a régulièrement interpellé la Fonction publique.

Pour autant, la réalisation d'un bilan n'est pas une décision de revalorisation et l'**UNSA Fonction publique** sera attentive à ce que celle-ci ne concerne pas que le remboursement des frais de nuitée, tel qu'évoqué dans le courrier d'Annick Girardin.

Les taux des indemnités de travail de nuit et de certains travaux ne seront pas concernés. L'**UNSA Fonction publique** le regrette et maintient sa revendication qui s'appuie sur leur faiblesse et leur absence d'actualisation depuis plusieurs années.

Quant à la revalorisation de l'indice plafond permettant l'accès à la subvention interministérielle de restauration collective, l'**UNSA** s'étonne d'une fin de non recevoir alors même que se déroule actuellement une mission portant sur l'action sociale de proximité dans les services déconcentrés de l'Etat et que se déploient de nouvelles grilles de rémunération qui percutent cet indice plafond.

L'**UNSA fonction publique** défend la situation des agents publics sous tous ses aspects et entend donc maintenir ses demandes sur ces réévaluations.